

**Guide de réflexion pour l’élaboration du Projet d’Ecole et pour l’auto-évaluation des écoles à destination du groupe de travail**

**L’école dans son environnement institutionnel et partenarial**

*Ce document est proposé pour accompagner la réflexion des personnes qui se sont mobilisées sur ce domaine d’analyse. Si l’ensemble des grandes thématiques est à explorer, Les champs à interroger sont donnés à titre d’exemple et ne sont pas forcément à examiner de manière exhaustive. Toutes les questions évaluatives ne s’appliquent pas forcément à la situation particulière de l’école ou ne nécessitent pas de réponse.*

Source : Conseil d’Evaluation de l’Ecole

**GT4 - L’école dans son environnement institutionnel et partenarial**

**Questionnement possible :**

* Qu'observons-nous ? Analyse descriptive de ce qui a pu être réalisé et des résultats obtenus.
* Comment avons-nous fait pour en arriver là ? les choix stratégiques et leurs impacts:
* Que considérons-nous avoir bien réussi ? Pourquoi considérons-nous avoir réussi ? Qu'est-ce qui a permis cette réussite ? Que considérons-nous comme des atouts pour l'école dans ce domaine ?
* Que considérons-nous avoir moins bien réussi ? Pourquoi considérons-nous avoir moins  
  réussi ? Qu'est-ce qui nous a manqué ? Que considérons-nous comme des points de vigilance, des actions perfectibles pour l'école dans ce domaine ?
* Quelles perspectives ? Définition d'hypothèses explicatives, repérage des difficultés rencontrées, détermination d'axes de progrès et pistes d'actions.

**Eléments à analyser :**

**Relations avec les autorités de rattachement et leurs services, ainsi qu’avec les services déconcentrés de l’Etat**

On s’intéresse ici aux liens avec les autorités académiques aux différents échelons territoriaux (en particulier DSDEN et circonscription) et avec la commune ou l’EPCI4. Il s’agit de voir en quoi ces liens permettent à l’école de répondre à ses besoins et de développer des axes stratégiques, compte tenu des contraintes propres aux autorités de rattachement.

* Communication avec les autorités académiques et services, essentiellement de la DSDEN (formalisation et efficacité, accès aux instructions et ressources, aides demandées, adaptation au fonctionnement de l’école)
* IEN et équipe de circonscription (communication, informations institutionnelles, accompagnement de l’école, remontées d’information, place et rôle du directeur)
* Collectivité de rattachement (formalisation, domaines d’intervention, personnels mis à disposition, soutien à l’action éducative ou pédagogique, décisions budgétaires, implication de l’école, climat de coopération) ; articulation des décisions de la collectivité pour les questions périscolaires, le plan mercredi avec la vie et les acteurs de l’école.
* Justice, police, gendarmerie (interlocuteurs, modalités de coopération, liaisons entre les services, accompagnement de l’école)

**Collaboration avec les autres écoles (écoles, collèges, réseau d’éducation prioritaire)**

On s’intéresse ici aux réseaux tissés avec les autres écoles et établissements, dans le cadre du lien maternelle/élémentaire et école/collège, mais aussi à la part que prend l’école aux activités du bassin de formation ou d’éducation, ou au sein des réseaux constitués dans l’académie. Il s’agit de déterminer quelle dynamique a été portée par l’école dans ce cadre et ce que lui ont apporté ces collaborations.

* Liaison école-collège (sectorisation et flux, fonctionnement du conseil école-collège, collaboration inter-degrés, concertations et projets, exploitation commune des évaluations)
* Liaison école maternelle-école élémentaire (rôle des directeurs et des enseignants, concertations et projets, accompagnement par l’équipe de circonscription, contribution de l’école)
* Liaison au sein d'un RPI dispersé (rôle des directeurs et des enseignants, partage des pratiques, projets communs, collectivités de rattachement, accompagnement par l’équipe de circonscription, contribution de l’école)
* Liaison au sein d'un réseau d'éducation prioritaire (fonctionnement du réseau, rôle du directeur, lien au projet de l’école, rencontre entre enseignants du réseau, projets communs, accompagnement par les pilotes, bilan pour l’école)
* Liaison entre les écoles relevant d'une même collectivité territoriale (fonctionnement, rôle des directeurs et des enseignants, concertations et projets communs, accompagnement par l’équipe de circonscription, répercussions sur le fonctionnement de l’école et les progrès des élèves)

**Alliance éducative avec les parents et co-éducation**

On s’intéresse ici aux objectifs et missions partagés avec les parents, aux actions mises en place pour intégrer les relations avec les familles dans la vie de l’école, pour favoriser les liens, et associer les parents aux décisions concernant les élèves et garantir l’effectivité de leurs droits et l’échange qui nourrit une relation de confiance indispensable à la cohérence du monde adulte à l’égard des élèves. La question est de savoir comment l’école enrichit cette collaboration et répond aux demandes et besoins des parents et, dans le même temps, comment il s’enrichit de l’apport des parents dans la perception et la compréhension de la vie pédagogique et éducative de l’élève.

* Outils de communication sur la vie de l'école et les acquis des élèves
* Conseil d’école (organisation des élections, taux de participation aux élections)
* Place des parents au sein du conseil d'école (diffusion des informations, participation aux débats et prises de décision, contribution au projet d'école)
* Place des parents dans le quotidien de l'école (fonctionnement, vie de l’école, lien aux enseignants, activités scolaires et périscolaires, coopérative scolaire)
* Partage avec les familles des objectifs liés aux valeurs de la République et de leur mise en œuvre dans la vie de l'école
* Bilan qualitatif du climat de coopération avec les parents
* Place et rôle du directeur

**Collaborations avec les partenaires culturels, scientifiques, sportifs, internationaux et du développement durable**

On s’intéresse ici aux priorités dégagées par l’école, compte tenu de son contexte et de ses ressources, à l’équilibre trouvé avec les partenaires et à l’impact de ces partenariats sur l’ensemble des élèves. La question est de savoir en quoi ce tissu local d’acteurs éducatifs apporte à l’école ce qu’il en attend et, inversement, ce que l’école apporte à ce tissu local.

* Cartographie des partenaires (services, structures, clubs, associations, etc., part d’initiative de l’école)
* Cartographie des types d'activité concernés (sur temps scolaire et péri- ou extrascolaire, nature, fréquence)
* Cohérence des partenariats, inscription dans le projet d’école et les parcours éducatifs
* Fonctionnement des partenariats (concertation, suivi, articulation avec le travail dans la classe, participation des parents, évaluation des résultats, accompagnement par l’équipe de circonscription)
* Effets et impact des partenariats (apprentissages et parcours des élèves, vie et ouverture de l’école)
* Place éventuelle de l’USEP (présence, intégration et bénéfices du partenariat)
* Place de la coopérative scolaire (structuration, implication des acteurs, valeur ajoutée)

**Bilan du domaine**

Le bilan porte sur les points suivants :

* Cartographie, formalisation et suivi des relations avec les autorités institutionnelles, les autres acteurs du système éducatif et les partenaires
* Nature des actions de partenariat, modalités de choix et impact de ces partenariats
* État du dialogue et des interactions avec les parents et de leur intégration dans la vie de l’école
* Implication de l’ensemble de la communauté éducative dans les partenariats et publicité des actions
* Mesure de l’impact sur les élèves, l’école et les personnels